



# Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PU/2022/2117

## URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi - ~~que le fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi~~ - d'une demande de :

~~Permis d'urbanisme - permis d'urbanisme de constructions groupées - permis d'urbanisation - modification d'un permis d'urbanisation - certificat d'urbanisme n°2.~~

Les demandeur sont **Monsieur et Madame Sebastien - Jennifer BERTRAND - COCUZZA** demeurant à **Rue du Chêne 65 à 4100 SERAING**.

Le terrain concerné est situé à **Rue du Chêne 65 à 4100 SERAING** et cadastré **5e division section B n° 250 L**

Le projet vise à "**agrandir l'habitation en facade arriere**" et présente les caractéristiques suivantes : la construction projeter sera mitoyenne avec les façades arrières des maisons voisines

Article D.VIII.13 du CoDT : "L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme no 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente."

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article ~~-D.IV.40 -R.IV.40-1-~~ - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial. Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**) :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO (04.330.87,56 - a.trolio@seraing.be)**

**L'enquête publique est ouverte le 5 décembre 2022 et clôturée le 20 décembre 2022.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : a.trolio@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le 20 décembre 2022, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL FF,  
(délégation du 16/04/2020)  
(C.D.L.D. art. L 1132-5)

Fabrizio Castelli  
Agent technique en chef ff

Pr LE BOURGMESTRE,  
(délégation du 27/11/2020)  
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Julie GELDOF  
5<sup>ème</sup> Échevine

